

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Collège Principal poursuit son extension

Le 4 février 2026 a eu lieu la pose de la 1ère pierre de l'extension du Collège Principal. A cette occasion, une capsule temporelle contenant le Préavis N° 14 - 2024, les esquisses du projet et le journal du jour a été placée dans les fondations afin de laisser une trace symbolique aux générations futures.

Lauréat du concours d'architecture lancé au printemps 2021, le projet d'extension prévoit la création de 11 salles de classe, 5 salles spéciales, une salle de sport double avec gradins pour 474 personnes, une bibliothèque scolaire, les locaux dédiés à la psychologie, la psychomotricité et la logopédie en milieu scolaire, les bureaux de la direction de l'établissement primaire et un préau largement arboré. A terme, 800 élèves fréquenteront le Collège Principal.

Les discours de Messieurs les conseillers municipaux Lucas Girardet et Jean-Marc Chevallaz ainsi que celui de Monsieur Laurent Gerbex, du bureau d'architecte lauréat du concours Itten & Brechbühl SA à Lausanne, ont souligné la nécessité d'investir pour adapter les écoles et plus généralement nos infrastructures pour les prochaines générations.

Ce chantier, situé dans un milieu urbain dense et sur un site scolaire en activité, impose des nuisances temporaires aux usagères et usagers du quartier. Il donnera cependant naissance à une infrastructure à disposition de l'ensemble de la population, notamment par l'entremise des clubs sportifs, ainsi qu'à un espace public ouvert et durable au cœur de Pully. Les autorités remercient les riveraines et les riverains, les enseignantes et les enseignants ainsi que les élèves pour leur patience et leur collaboration.

Ce projet d'envergure permettra de répondre au développement démographique de la Ville de Pully à l'horizon 2035 - 2040.

Pully, le 5 février 2026 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Lucas Girardet, Conseiller municipal, 078 732 47 31

Ville de Pully – Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal – 021 721 31 65

Photos : [Groupe avec Gil Reichen \(Syndic\)](#), [Jean-Marc Chevallaz](#), [Lucas Girardet](#), [Laurent Gerbex](#), [capsule](#).
Copyright : Ville de Pully